**MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET BUKINA FASO DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT Unité-Progrès-Justice**

**\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\*-\***

**CABINE**

**Monsieur le Directeur de Cabinet**

**A**

**Monsieur le M****inistre de la Communication**

**et des Relations avec le Parlement,**

**porte-parole du Gouvernement**

**Objet :** Compte rendu des visites et entretiens avec les structures centrales du Département

**COMPTE RENDU DES RENCONTRES AVEC LES DIRECTIONS CENTRALES**

**Le Bureau de la comptabilité des matières (BCM), la Direction des ressources humaines (DRH) et la Direction des services informatiques (DSI).**

Le Jeudi 28 Janvier 2021, le Ministre de la Communication et des relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, Monsieur **Ousseni** **TAMBOURA**, a eu des séances de travail avec trois (3) structures centrales de son Département.

Ces rencontres entrent dans le cadre des actions entreprises par Monsieur le Ministre pour faire connaissance avec les hommes et femmes de son département et s’imprégner de leurs conditions de travail. Monsieur le Ministre était assisté de Madame la Chargée de Missions **Abibata KOULIDIATI / TOURE** et de Madame **Alima FARTA /OUEDRAOGO**, Inspecteur Technique des Services.

Trois structures étaient concernées : le Bureau de la Comptabilité des Matières (BCM), la Direction des Ressources Humaines (DRH) et la Direction des Services Informatiques (DSI).

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des différentes rencontres :

**Tableau synthèse des rencontres du MCRP avec le Bureau de la comptabilité des matières (BCM), la Direction des ressources humaines (DRH) et la Direction des services informatiques (DSI).**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| STRUCTURES RENCONTREES | DATES ET HEURES | PREOCCUPATIONS | SOLUTIONS PROPOSEES PAR LES STRUCTURES | ORIENTATIONS/  INSTRUCTIONS  /ENGAGEMENTS DU MCRP | OBSERVATIONS |
| Le bureau de la comptabilité des matières (BCM) |  | le BCM ne figure pas dans le décret portant organisation du Ministère. | Le BCM figure dans le nouvel organigramme non encore adopté | Veiller à ce que le BCM figure effectivement dans le decret | Initier une correspondance à la signature du MCRP pour que le BCM soit effectivement pris en compte |
|  |  | Le parc automobile est vétuste et très peu fourni. | Réforme des véhicules existants | * Explorer des pistes d’appui auprès des PTF * mener un plaidoyer pour une augmentation des allocations de nos EPE | * Voir avec DGESS pour élaborer des projets et programmes à soumettre aux PTF * Si le budget de nos EPE sont substantiels, en contreparties ces dernières appuieront le Département |
|  |  | Le problème du bâtiment abritant le Ministère au niveau de l’Hôtel administratif reste crucial (pb de climatisation, d’eau, de sanitaires, etc.) | Certains bureaux ont déjà été équipés en climatiseurs individuels(splits) ou en ventilateurs | * Poursuivre l’équipements des bureaux en splits * la responsabilisation des usagers dans la gestion quotidienne des toilettes, * l’entretien quotidien de l’environnement sur les différents paliers de notre ressort administratif, pour un cadre agréable et sain pour tous. |  |
| **La Direction des ressources humaines (DRH)** |  | L’Interruption de la gestion des actes administratifs dû au manque de signataire(SG) |  | Nomination dans les meilleurs délais d’un Secrétaire général |  |
|  |  | Le manque de climatisation, les délestage |  | L’installation de splits dans chaque bureau |  |
|  |  | La crise au niveau des EPE (RTB et SIDWAYA)plombe le bon fonctionnement du MCRP |  | -Instructions fermes à DRH, afin qu’avec les points focaux du Cabinet (un CT et un CM) et deux membres du bureau du SYNATIC, ils poursuivent les discussions pour une sortie rapide de crise. |  |
| **La direction des services informatiques**  **DSI** |  | * l’insuffisance de formation technique car les logiciels évoluent très vite et une mise à niveau s’impose pour leur exploitation. |  |  |  |
|  |  | * l’insuffisance de locaux et   de personnels qualifiés   * Vétusté et insuffisance du parc d’ordinateurs * Manque d’ordinateurs professionnels adaptés. * La non prise en compte de tous les agents dans la flotte informatique à tout moment. | * Elaboration d’un schéma directeur informatique | * le montage d’un projet cohérent en collaboration avec la DGESS pour être soumis aux bailleurs de fonds. * l’aménagement d’une salle multifonctions pour répondre aux besoins en salle informatique et en salle de formation |  |
|  |  | Le dépôt des œuvres au concours **« prix Galian »** |  | Organisation d’une séance de travail avec la DSI et la DGM pour affiner les détails, pour que le dépôt des œuvres dans les catégories presse en ligne et écrite se fasse en ligne. Pour les productions audiovisuelles, vu la taille des fichiers, cette option ne peut être envisagées pour l’instant. |  |